

3o Le jour de la Commémoration de tous les fidèles, on termine l'absoute par les vv. *Requiem æternam et Requiescant in pace*, sans dire le v. *Animæ eorum* et le reste. La raison en est que cette absoute étant faite pour toutes les âmes, il n'y a pas lieu d'ajouter ces prières qu'on dit chaque fois que l'absoute n'est chantée que pour un ou quelques fidèles.

4o Il en est de même à une absoute célébrée pour tous les défunts, un autre jour que le 2 novembre. La raison étant la même il faut agir de la même manière, et omettre ces prières en terminant par les vv. *Requiem et Requiescant*.

J. S.

EN POLOGNE !

 N sait que dernièrement la Prusse protestante, par ordre de l'Empereur Guillaume, interdisait aux prêtres du grand duché de Posen, d'expliquer en langue polonaise à leurs jeunes catéchumènes les dogmes de la religion catholique.

Cet ukase, la résistance qu'il rencontra chez les Polonais, les persécutions de tout genre auxquelles il donna lieu, et les embarras de tout genre qui en sont la suite ont fait voir qu'il existe encore une *question polonaise* et qu'au centre de l'Europe, 32,000,000 d'hommes entendent, en dépit de tout, conserver leur foi et leur caractère national.